

Comité national de suivi du Fonds social européen plus du 13 novembre 2023

Annexe : Liste des participants (*six participants se sont connectés via téléphone pour lesquels les identités et coordonnées n'ont pas pu être identifiées, ils n'apparaissent donc pas sur la liste*).

ORDRE DU JOUR	INTERVENANTS
Propos introductifs	<ul style="list-style-type: none">• Bruno LUCAS, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle• Philippe BAILBE, Délégué général de Régions de France• Jiri PLECITY, Chef de l'unité France à la Commission européenne
Validation du compte-rendu du comité national de suivi du 12 janvier 2023	<ul style="list-style-type: none">• Bruno LUCAS, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
Présentation des modifications apportées au Programme national FSE+ lors de la consultation écrite de juillet 2023	<ul style="list-style-type: none">• Juliette MEMMI, Adjointe de la Mission d'appui au déploiement des programmes
Plan d'évaluation des programmes nationaux FSE+ et FTJ 2021-2027	<ul style="list-style-type: none">• Annie GAUVIN, Présidente du comité de pilotage de l'évaluation• Véronique MENEZ, Coordinatrice des fonds européens à l'ANCT
Suivi de la mise en œuvre des programmes nationaux 2021-2027 et 2014-2020	<ul style="list-style-type: none">• Florine HUBERT, Chargée de mission de la Mission d'appui au déploiement des programmes
Conclusion	<ul style="list-style-type: none">• Bruno LUCAS, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle• Jiri PLECITY, Chef de l'unité France à la Commission européenne

Propos introductifs

Bruno LUCAS, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) au ministère du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion a rappelé que ce Comité national de suivi était centré sur la présentation et l'adoption du plan d'évaluation des programmes nationaux FSE+ et FTJ, un an après l'adoption par la Commission européenne desdits programmes nationaux. Il a salué le travail partenarial qui a été mené ces derniers mois et remercié les membres du comité de pilotage de l'évaluation¹, et sa présidente Annie Gauvin, ainsi que les équipes « évaluation » de la DGEFP qui ont coordonné l'ensemble des travaux sur le sujet. L'objectif de ce plan d'évaluation est multiple. Il permettra d'améliorer le partage des connaissances sur les thématiques relatives à l'emploi, l'inclusion sociale, la jeunesse et le développement des compétences, tant à l'échelle nationale qu'européenne. Il favorisera par ailleurs la réalisation de travaux susceptibles de fournir des conclusions pertinentes pour adapter les programmes et contribuer à la production de données en vue de la revue annuelle de performance entre la Commission et l'autorité de gestion.

Bruno LUCAS a salué le lancement de la programmation 2021-2027 sur la quasi-totalité des territoires. A ce jour, plus de 246 millions d'euros de crédits FSE+ ont été programmés et près de 34 millions d'euros de crédits FTJ.

¹ Le comité de pilotage de l'évaluation est composé de membres d'administrations de l'Etat, représentant d'organismes intermédiaires, partenaires économiques et sociaux, représentants de la société civile et d'associations, experts de l'évaluation issus d'institutions académiques, administratives et internationales

Le déploiement progressif du système d'information « Ma Démarche FSE + » se poursuit par ailleurs. Les premiers bilans d'exécution peuvent être déposés par les bénéficiaires et les premiers résultats des opérations FSE+ et FTJ programmés pourront être connus dans les prochains mois.

S'agissant de la programmation 2014-2020, des négociations sont en cours entre l'Etat et la Commission européenne sur le calendrier de clôture afin d'obtenir un délai supplémentaire, mais rien n'est acquis à ce jour. Bruno LUCAS a remercié l'ensemble des services gestionnaires qui sont mobilisés pour tenir les délais. Ainsi, au niveau national, ce sont plus de 4 000 dossiers qui ont été présentés au dernier appel de fonds du 30 octobre 2023, ce qui démontre de l'investissement important des équipes au regard des 1 700 dossiers en moyenne sur les autres appels à fonds. Quant à l'IEJ, la finalisation de la certification est en cours et les résultats s'annoncent très satisfaisants au regard de la difficulté de réalisation effective de certaines opérations sur la période de Covid.

Philippe BAILBE, Délégué général de Régions de France a remercié la DGEFP pour la qualité du pilotage des divers travaux et des échanges entre services.

Philippe BAILBE a relevé l'incertitude qui demeure sur le calendrier de clôture de la programmation 2014-2020. Un grand nombre d'Etats membres rencontre les mêmes difficultés de gestion que la France (crise sanitaire, crise économique, difficultés des porteurs de projets) ce qui a amené la Commission européenne à proposer un report de la clôture. Dans ce contexte, le partage d'informations au fil de l'eau, sur l'état des négociations et la mise en œuvre du calendrier de clôture, sera important.

Philippe BAILBE a ensuite rappelé que l'évaluation des programmes nationaux FSE+/FTJ est importante et va venir compléter les travaux conduits sur les précédentes programmations. En tenant compte de leurs propres calendriers de validation de leurs programmes, les Régions et collectivités régionales élaborent ou ont élaboré leurs plans d'évaluation des programmes FEDER/FSE et les transmettront en temps impartis à la Commission européenne. Il a remercié la présidente du comité de pilotage de l'évaluation, Annie Gauvin, et a salué le professionnalisme et les exigences de résultats qui ont animé le comité et qui ont permis que les travaux se déroulent de façon optimale.

Jiri PLECITY, Chef de l'unité France à la Commission européenne, a salué la tenue de Comité national de suivi au regard de l'importance des sujets abordés.

Sur la programmation 2014-2020, le niveau d'exécution des programmes nationaux FSE et IEJ est très satisfaisant. Une progression importante de la programmation des crédits REACT-EU a été constatée. Ainsi, la France dépasse la moyenne de l'Union européenne concernant la programmation des crédits. Dans ce cadre, la stratégie de sur-programmation des enveloppes disponibles a été soulignée. Malgré une transmission des dépenses auprès de la Commission européenne (et notamment des crédits REACT-EU) initialement moins dynamique, un accroissement important de la déclaration des dépenses a été relevé, notamment au regard de l'appel de fonds du 30 octobre 2023. Il a rappelé que l'éligibilité des dépenses de la programmation 2014-2020 court jusqu'au 31 décembre 2023. Cette date ne sera pas modifiée. En revanche, les négociations sont en cours pour reculer d'une année la date limite de remontée des dépenses à la Commission européenne. L'issue de ces négociations permettra de consolider la stratégie de clôture.

Jiri PLECITY a noté la mise en œuvre progressive de la programmation 2021-2027 qui doit se poursuivre. Au regard de ce démarrage progressif, peu de dépenses ont été déclarées à la Commission européenne à ce jour. Il faudra donc rattraper ce retard dès l'année prochaine au regard des premières échéances de dégageement de 2025.

L'examen à mi-parcours 2021-2027 est prévu en 2025. Chaque Etat membre devra présenter, au 31 mars 2025, les résultats de la programmation et faire une proposition d'affectation définitive du montant de la flexibilité afin d'adapter les programmes nationaux aux nouveaux défis, aux recommandations du Semestre européen, aux résultats des premières évaluations ainsi qu'aux éventuelles difficultés de gestion ayant pu être identifiées. Il s'agira de réflexions centrales à mener dès 2024.

Plus particulièrement concernant le Semestre européen, le « paquet d'automne » a été publié le 21 novembre 2023, et notamment le document d'examen annuel de la croissance durable qui trace les orientations que la Commission européenne souhaite donner aux travaux d'analyse qui seront menés. Le rapport conjoint sur l'emploi a été publié à cette même occasion, qui donne des éléments d'analyse intéressants par rapport à la situation sur le marché de l'emploi. Cet exercice du Semestre européen aura nécessairement un impact sur la politique de cohésion et sur l'examen à mi-parcours de la programmation 2021-2027.

Jiri PLECITY a remercié le comité de pilotage de l'évaluation et les équipes ayant contribué au plan d'évaluation pour l'ensemble du travail collectif et participatif qui a été mené et qui a permis d'aboutir à un plan d'évaluation finalisé dans les délais réglementaires. L'importance du travail d'évaluation s'accroît avec les défis qui se multiplient. Les travaux d'évaluation pourront apporter des réponses sur l'efficacité des mesures mises en œuvre et orienter la stratégie en fonction.

Validation du compte-rendu du comité national de suivi du 12 janvier 2023

Le compte-rendu du comité national de suivi du 12 janvier 2023 a été adopté à l'unanimité.

Présentation des modifications apportées au Programme national FSE+ lors de la consultation écrite de juillet 2023

Juliette MEMMI, Adjointe à la mission d'appui au déploiement des programmes, a présenté les modifications qui ont été apportées au Programme national FSE+ 2021-2027 à l'issue de la consultation écrite du Comité national de suivi de juillet 2023. Ces modifications concernaient uniquement les actions et les publics cibles et n'ont pas eu d'impact sur le cadre financier et le cadre de performance du programme.

En l'absence de réactions à la consultation écrite, ces demandes de modifications ont été transmises en l'état à la Commission européenne qui les a validés.

Plan d'évaluation des programmes nationaux FSE+ et FTJ 2021-2027

Voir la présentation diffusée en séance

Intervention des participants

Annie GAUVIN, Présidente du comité de pilotage de l'évaluation, a présenté le plan d'évaluation des programmes nationaux FSE+ et FTJ 2021-2027. Elle est revenue sur le contexte et les objectifs de ce plan d'évaluation qui résulte d'une obligation réglementaire européenne. Les objectifs sont multiples. Il s'agira notamment d'améliorer le partage des connaissances sur les thématiques relatives à l'emploi, la pauvreté, l'inclusion sociale, la jeunesse et le développement des compétences afin d'orienter les décisions publiques relatives aux programmes et de contribuer à la production de données en vue de l'examen annuel de performance.

L'élaboration du plan d'évaluation s'est faite dans la continuité de la précédente programmation tout en ajoutant de nouvelles orientations, notamment sur les publics fragiles. Le plan d'évaluation sera par ailleurs adapté pour tenir compte de la mise en œuvre effective de la programmation dans les années à venir.

La mise en œuvre et le pilotage des évaluations se fera notamment via des comités techniques ad hoc par blocs de thématiques, dans le respect des orientations du Comité de pilotage et en articulant et mutualisant, dans la mesure du possible, les travaux avec Régions de France, les Régions volontaires et l'ANCT. Un appel d'offres sera lancé pour identifier les évaluateurs.

Le programme d'évaluation couvre les sept priorités, dix objectifs spécifiques et des dizaines d'actions spécifiques. Il propose un équilibre entre des thématiques et priorités nouvelles et celles inscrites dans la continuité de la programmation 2014-2020. Certaines thématiques choisies sont adaptées à des approches territoriales avec des possibilités d'articulation avec les travaux des autorités régionales volontaires, d'autres sont transversales. Les spécificités des régions ultrapériphériques seront abordées dans chaque évaluation portant sur des thématiques mises en œuvre sur ces territoires. Une évaluation est prévue spécifiquement pour le programme national FTJ en coordination avec l'ANCT. Au total ce sont 20 évaluations qui sont programmées entre 2024 et 2028 ainsi qu'un examen à mi-parcours en 2024 et une étude de faisabilité en 2027.

Une attention particulière sera portée à la communication et à la visibilité des travaux d'évaluation auprès des acteurs du FSE+ et du FTJ et des bénéficiaires.

Véronique MENEZ, Coordinatrice des fonds européens à l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a rappelé la particularité du FTJ, en tant que fonds nouveau et territorialisé. Il a pour objet d'accompagner les territoires et les salariés impactés par la transition verte. Son objectif est d'atténuer le coût économique, environnemental et social de la transition vers la neutralité climatique.

Une évaluation mutualisée du FTJ sera menée afin de répondre aux difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs, à savoir sa mise en œuvre efficace. Cette demande de mutualisation a émergé rapidement et répond à une demande commune de tous les acteurs. Dès 2024, un premier bilan des choix effectués par les territoires et autorités de gestion (déléguées) et des moyens mis en œuvre sera mené, ainsi qu'un bilan physique et financier des intentions des autorités de gestion. Il sera encore trop tôt en 2024 pour avoir une évaluation des résultats en tant que tels. Une évaluation d'impact sera menée par la DGEFP en 2027 concernant le périmètre du programme national FTJ, à savoir le volet emploi/compétences du FTJ. Ces travaux nourriront une évaluation de l'ANCT qui sera plus globale, en 2028, sur les bilans des autorités de gestion, afin d'approfondir la valeur ajoutée d'un fonds dédié et de disposer d'analyses plus approfondies par filière et par territoire.

La gouvernance sera partagée entre les autorités de gestion déléguées, l'ANCT et Régions de France. Un groupe de travail a déjà été réuni pour mener ce travail mutualisé.

Le budget est estimé à 500 000 € pour les deux évaluations de 2024 et 2028 qui seront financées via les crédits d'assistance technique nationaux. Ce budget sera affiné en fonction du cahier des charges qui sera établi courant 2024.

Certaines autorités de gestion déléguées appellent à la prudence dans la mesure où la programmation n'est pas tout à fait lancée et demandent à attendre le lancement de la programmation des opérations avant de mener ces travaux.

Yohan DAVID, Président d'Alliance villes emploi (AVE), a remercié la DGEFP et les services déconcentrés de l'Etat pour le travail accompli.

Yohan David a rappelé l'importance d'être associé aux travaux d'évaluation. Les dispositifs cofinancés tirent leur légitimité de ces évaluations.

Concernant la programmation 2021-2027, l'attention a été portée sur l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi. Dans ce cadre, le déploiement de France Travail reste un enjeu important à terme et la coopération entre les services est également un enjeu pour s'assurer du fonctionnement efficace de cette nouvelle organisation.

Yohan David a rappelé le rôle d'AVE et sa capacité à proposer des projets dans le cadre notamment du FTJ et de la priorité 6 du FSE+ relative à l'innovation sociale, au regard de leur expertise reconnue en matière d'insertion professionnelle.

Paola BERTOLISSI, Unité France à la Commission européenne, a félicité les équipes pour le travail collectif qui a permis d'aboutir à ce document structuré, pertinent et rigoureux qui couvre les éléments importants attendus d'un plan d'évaluation (contexte, objectifs, cadre de mise en œuvre, orientations, priorités d'évaluation). Les évaluations couvrent les différentes priorités et objectifs spécifiques des programmes nationaux et reflètent l'élargissement géographique et thématique des programmes nationaux.

L'articulation et la coordination des travaux et des acteurs est un élément important de ce plan d'évaluation. L'approche mutualisée qui a été retenue pour le FTJ a été saluée. La communication et la valorisation des résultats seront importants pour renforcer la visibilité de ces travaux.

Sans autre réaction des membres du Comité national de suivi, le plan d'évaluation des programmes nationaux FSE+ et FTJ a été adopté à l'unanimité.

Suivi de la mise en œuvre des programmes nationaux 2021-2027 et 2014-2020

Voir la présentation diffusée en séance

Florine Hubert, Chargée de mission à la mission d'appui au déploiement des programmes, a présenté l'avancement financier du PON FSE 2014-2020, notamment à la suite du dernier appel de fonds d'octobre 2023, du PON IEJ et des PO Etat des Départements d'Outre-mer avec le détail des taux de programmation et certification en coût total et en coût UE notamment.

L'avancement de la programmation des programmes nationaux FSE+ et FTJ 2021-2027 a également été présenté. 548 appels à projets ont déjà été publiés, 1 127 opérations programmées, soit un taux de programmation de 6%.

Les crédits notifiés aux organismes intermédiaires pour la période 2022-2027 représentent 1,4 milliard d'euros (hors crédits délégués à Pôle Emploi). Ces chiffres devront être stabilisés une fois l'ensemble des conventions de subvention globale programmées et signées.

Si l'avancement du Programme national FSE+ connaît un bon démarrage, plus de difficultés sont à noter concernant le Programme national FTJ compte-tenu de la nouveauté de ce programme. 24 appels à projets ont été publiés et le taux de programmation s'établit à 10%.

Jiri PLECIY, Chef de l'Unité France à la Commission européenne, a indiqué que la présentation conforte et confirme les informations dont dispose la Commission européenne. Les données relatives au lancement de la programmation 2021-2027 montrent un démarrage progressif. Le conventionnement des organismes intermédiaires avance rapidement, ce qui est positif.

Concernant la programmation 2014-2020, les services gestionnaires s'approchent d'un taux de certification de 100%, voire au-delà sur certaines priorités, ce qui permettra de recourir à la flexibilité. Il faut néanmoins continuer de travailler avec les porteurs de projets et les services contrôleurs pour

clôturer cette programmation. Une attention particulière est portée sur les programmes d'Outre-mer où un retard important reste à rattraper. Dans l'attente de clarification sur les échéances exactes de la clôture 2014-2020, la Commission européenne a indiqué se tenir à la disposition des autorités de gestion pour les accompagner dans la clôture de la programmation 2014-2020 et le lancement de la programmation 2021-2027.

Conclusion

Bruno LUCAS, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) au ministère du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion a rappelé l'enjeu que représente l'évaluation des programmes nationaux FSE+ et FTJ, tant au niveau national qu'europpéen. Ces travaux permettront d'améliorer les connaissances sur les thématiques des programmes et de capitaliser sur l'impact des financements FSE+ et FTJ, afin *in fine* de guider les modifications des programmes nationaux.

Le rôle du Comité national de suivi se poursuivra au-delà de l'adoption du plan d'évaluation puisqu'il lui reviendra d'approuver les éventuelles modifications du plan d'évaluation.

Bruno LUCAS a remercié à nouveau les membres du Comité de pilotage de l'évaluation et sa présidente Annie GAUVIN, ainsi que l'ensemble des intervenants et participants au Comité national de suivi.

Le plan d'évaluation a été transmis à la Commission européenne dans les jours suivants le CNS.

La prochaine réunion du Comité national de suivi a été annoncée pour le printemps 2024, en présentiel, afin de revenir sur les différents enjeux liés au lancement de la programmation 2021-2027.

Jiri PLECITY, Chef de l'Unité France à la Commission européenne, a remercié l'ensemble des équipes pour ce plan d'évaluation particulièrement complet qui intègre de nouvelles thématiques en phase avec le travail horizontal mené par la Commission européenne, notamment concernant la mise en œuvre de la garantie pour l'enfance.

Jiri PLECITY s'est réjoui de l'annonce d'une nouvelle réunion au printemps 2024 pour évoquer les sujets liés à la mise en œuvre de la programmation 2021-2027.

La présentation, ainsi que l'ensemble des documents de séance, sont disponibles sur le site www.fse.gouv.fr à la rubrique « accès membre Comité national de suivi ». Pour se connecter, l'identifiant est « comitenationaldesuivi », mot de passe : @FSE2022!